

Impact de la directive 15/603 sur l'e-banking

Préoccupée par l'augmentation des fraudes liées aux paiements sur Internet, l'EBA (European Banking Authority) a publié des lignes directrices le 19 Décembre 2014 par rapport à la sécurité du paiement par Internet ("EBA Guidelines") sur la base des recommandations qui avaient été mis au point par le Forum européen sur la sécurité des paiements de détail (de Secure Pay) publié en Janvier 2013.

Détails

- **Code** : ISMS-EBAN
- **Durée** : 1 jour (7 heures)

Public

- CISO
- Consultants en Sécurité
- Responsable Sécurité

Pré-requis

- Posséder des connaissances en informatique

Objectifs

Programme

Description

- Préoccupée par l'augmentation des fraudes liées aux paiements sur Internet, l'EBA (European Banking Authority) a publié des lignes directrices le 19 Décembre 2014 par rapport à la sécurité du paiement par Internet ("EBA Guidelines") sur la base des recommandations qui avaient été mis au point par le Forum européen sur la sécurité des

paiements de détail (de Secure Pay) publié en Janvier 2013.

- Afin de donner effet aux lignes directrices de l'initiative TSA dans le cadre réglementaire luxembourgeois, la CSSF a émis le 9 Février 2015, un circulaire 15/603 sur internet de la sécurité paiements.
- Cette formation traite de l'impact de cette directive sur les environnement e-Banking.

Modalités

- **Type d'action** :Acquisition des connaissances
- **Moyens de la formation** :Formation présentielle – 1 poste par stagiaire – 1 vidéo projecteur – Support de cours fourni à chaque stagiaire
- **Modalités pédagogiques** :Exposés – Cas pratiques – Synthèse
- **Validation** :Exercices de validation – Attestation de stages